



Commission
d'accès à l'information
du Québec

Québec
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone: 418 528-7741
Télécopieur: 418 529-3102

Montréal
Bureau 18.200
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone: 514 873-4196
Télécopieur: 514 844-6170

Le président

Sans frais: 1 888 528-7741 | cai.communications@cai.gouv.qc.ca | www.cai.gouv.qc.ca

RECOMMANDÉ

Québec, le 28 novembre 2018

C.B. PRES. 28NOV18 14:02 NE
e.c. Cab. Prés

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Cabinet du président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je vous transmets la présente en ma qualité de Président de la Commission d'accès à l'information, fonction que j'occupe depuis janvier 2010.

Comme vous le savez, cette responsabilité m'a été confiée par l'Assemblée nationale conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Par la présente, je désire vous aviser que je quitterai mes fonctions avant la fin de mon mandat actuel, soit le 31 décembre 2018 pour la retraite. Devant une telle situation, la Loi sur l'accès prévoit, à son article 107.1 :

« 107.1. Le vice-président remplace le président en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ou de vacance de son poste.

En outre, le président peut déléguer ses attributions, en tout ou en partie, au vice-président. »

[Notre soulignement]

En 2012, l'Assemblée nationale a désigné M^e Diane Poitras vice-présidente de la Commission. Depuis cette date, elle assume ces fonctions de manière ininterrompue. M^e Poitras pourra aisément me remplacer jusqu'à ce que l'Assemblée nationale procède à la désignation du (de la) président(e). En outre, elle mérite pleinement la confiance des parlementaires.

Mon acte de nomination prévoit que je dois transmettre un avis écrit au Président de l'Assemblée nationale afin de l'aviser que mes fonctions prendront fin avant l'échéance de mon mandat.

Conformément aux désignations effectuées récemment par le premier ministre, madame la ministre de la Justice Sonia Lebel est la ministre responsable de la Commission. Elle a déjà été avisée de la teneur de la présente par lettre datée du 30 octobre 2018. De même, madame Line Bérubé, secrétaire générale associée aux emplois supérieurs, a été avisée,

Je termine en vous transmettant mes félicitations pour votre désignation à titre de Président de l'Assemblée nationale. Je vous souhaite tout le succès possible dans l'accomplissement de vos fonctions.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Jean Charrier

JC/et

c. c. Mme Line Bérubé, Secrétaire générale associée aux emplois supérieurs